

Le MR demande la signature d'un contrat citoyen dès 18 ans

IMMIGRATION Les libéraux s'invitent dans le débat autour de l'examen de citoyenneté

Le MR s'invite, texte à l'appui, dans le débat autour de l'examen de citoyenneté, qui fait rage en Flandre depuis quelques jours. L'idée des libéraux francophones : imposer aux personnes de plus de 18 ans et qui vivent légalement en Belgique la signature d'une charte des valeurs où seraient consignés des éléments tels que la neutralité de l'Etat, l'égalité des sexes, la séparation de l'Eglise et de l'Etat, ou encore « les questions d'intégration ». La résolution demande au gouvernement « *de mettre en place un contrat citoyen explicitant clairement le socle commun des valeurs. Ce contrat devra être accepté et signé à l'administration communale par chaque citoyen résidant légalement en Belgique lors de leur dix-huitième anniversaire.* »

Cette initiative des libéraux arrive au cœur d'un vif débat qui s'est ouvert en Flandre. Après avoir constaté qu'il lui était im-

possible d'interdire la double nationalité, la N-VA, le parti nationaliste a affirmé cette semaine vouloir conditionner l'acquisition de la nationalité pour ceux dont au moins un des deux parents n'est pas belge.

Et parmi les conditions figure-rait, selon les vœux de la N-VA, l'obligation de passer un test de citoyenneté assorti de la signature d'un contrat d'acceptation de certaines valeurs.

Mais très vite, les deux autres partis flamands de la majorité fédérale, le VLD et le CD&V se sont opposés à la proposition. Les libéraux flamands n'entendent pas toucher aux fondements de l'acquisition de la nationalité pour les personnes nées d'un ou de deux parents belges. Et le CD&V refusait une démarche qui créerait « *des Belges de second rang* ».

Le MR marche donc un peu

sur des œufs, et fait une proposition plus prudente, en ne liant pas nationalité et contrat de citoyenneté. Une proposition susceptible de faire l'objet d'un compromis ? Pas sûr. En tout cas, le MR n'a pas opté pour une proposition de loi. Pour éviter un refus de ses partenaires ? Le MR assure du contraire. « *Nous avons choisi une résolution parce que la démarche à mettre en place est de nature administrative et s'adresse davantage au gouvernement qu'au Parlement* », dit le porte-parole du parti.

Il faut dire que sur ce thème, le MR n'est pas suspecté de surfer sur un débat : Didier Reynders, vice-Premier, et Daniel Baquellaine, membre du gouvernement ont déjà fait cette proposition.

Quant à savoir si le MR a l'assurance que cette idée sera accueillie par tous ses partenaires gouvernementaux, il y a de la marge... ■

B.Dy